

## **SITUATION DES TROUPES DU 05 AU 25 JUIN 1940**

Après l'attaque allemande, le 10 mai 1940 au matin, le 1<sup>er</sup> groupe d'armées avance en Belgique à la rencontre des forces allemandes. Les troupes françaises se battent bien, le corps de cavalerie avec les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> divisions légères mécaniques tiennent leurs positions à Hannut (Belgique), au prix de fortes pertes et l'infanterie tient tête à l'adversaire.

La première bataille de chars de la seconde guerre mondiale démontre que la conception mécanique de la cavalerie française tient le haut du pavais mais l'on manque d'un appui feu aérien tel qu'il peut exister dans la Wehrmacht. La 1<sup>ère</sup> division Marocaine, fidèle à sa réputation de troupe d'élite, et digne de ses aînés de la Grande Guerre, tient tête à l'armée allemande sur la zone de Gembloux en Belgique.

Cependant c'est dans les Ardennes que la bataille va se jouer ; les troupes motorisées et blindées allemandes percent le point le plus faible de la défense française à savoir la jonction des 2<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> armées.

En effet, bien que certains stratèges français aient vu juste en affirmant que des troupes motorisées peuvent passer par le massif forestier des Ardennes, l'état-major ne place à cet endroit que des troupes de réserve à la cohésion plus que douteuse. Aucune contre-attaque française d'envergure n'est lancée, le haut commandement ne jette dans la bataille que des unités éparses qui se diluent.

On peut signaler les durs combats de Stonne où la 3<sup>ème</sup> division cuirassée et la 3<sup>ème</sup> division d'infanterie motorisée se battent comme des lions face à la 10<sup>ème</sup> panzer division et le régiment motorisé « Groß-Deutschland ».

Les troupes en sortent laminées des deux côtés et les Allemands n'hésitent pas à parler de cet épisode comme le « Verdun de 1940 ». Mais ce sont tout de même sept divisions blindées allemandes qui déferlent sur le Nord-Est ainsi que les divisions d'infanterie des 4<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> armées allemandes, elles ouvrent ainsi une large brèche entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> groupes d'armées.

Le Général Gamelin retire l'état-major de la 7<sup>ème</sup> armée et le 1<sup>er</sup> corps d'armée de Belgique, le Général Giraud prend le commandement de ce qui reste de la 9<sup>ème</sup> armée mais est capturé dans les jours qui suivent. On tente de rétablir une ligne de front sur la Somme en prolongeant les unités de la 2<sup>ème</sup> armée avec des unités de réserve regroupées sous les ordres des 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> armées.

Les troupes françaises de la Somme et les unités franco-britannique du 1<sup>er</sup> groupe d'armée tentent de coordonner des attaques communes en vue de réduire les avancées allemandes et de rétablir une ligne de front commune, mais l'incurie des généraux alliés et le peu d'empressement des britanniques à vouloir défendre coûte que coûte les positions du 1<sup>er</sup> groupe d'armées font que le sort de la bataille penche du côté des allemands.

A la suite de ces événements, le Général Weygand, qui arrive du Levant, remplace le 19 mai le Général Gamelin. Le nouveau Chef d'état-major de la défense nationale et de l'armée, commandant en chef des armées alliées en France et de l'armée française, de l'ensemble des opérations et des forces terrestres ne peut que constater l'étendue des dégâts. Ainsi du 10 mai au 01 juin le 1<sup>er</sup> groupe d'armées va se retrouver encerclé et poussé vers la mer. Après de nombreux combats d'usure sans pouvoir reconstituer ses forces, il devra évacuer une partie de ses troupes sur la côte à Dunkerque, c'est l'opération DYNAMO.

Une autre partie des troupes sous le commandement du Général Molinié, prises en tenaille dans l'agglomération de Lille se défend bec et ongle. A la fin des combats, les troupes allemandes présentent les honneurs aux différentes compagnies représentatives des unités ayant combattu dans la poche de Lille.

Désormais avec les quelques troupes qui restent et avec un ratio défavorable de deux contre un, Le Général Weygand tente de tenir le nouveau front et insuffle aux troupes un esprit de combat. Le Général Blanchard ancien commandant de la 1<sup>ère</sup> armée devient chef d'état-major du Général Weygand. Un 4<sup>ème</sup> groupe d'armées aux ordres du Général Huntziger est mis sur pied. Malheureusement sans pouvoir tenir la nouvelle ligne de front avec un soutien conséquent des réserves, l'armée française ne peut que céder.

La nouvelle phase de la bataille ne va être qu'un recul perpétuel et incessant de nos troupes sur toute la ligne de front. Les forces armées allemandes vont tronçonner les armées françaises afin de pouvoir les encercler. Le 26 juin 1940, l'armistice est signé en forêt de Rethondes, là même où fut signé celui de novembre 1918.

## **I – LES PERTES AU 05 JUIN 1940.**

Suite à cette première phase des combats, l'armée de terre a perdu de nombreuses unités principalement engagées dans le 1<sup>er</sup> groupe d'armée.

Trois ensembles peuvent en être dégagées. Nous avons tout d'abord les unités perdues lors de l'attaque allemande initiale sur le front des Ardennes, suivent ensuite les unités perdues lors de la bataille de Lille et de son agglomération, puis toutes les unités dissoutes lors de l'embarquement à Dunkerque ou détruites en tentant de défendre le périmètre défensif.

L'armée française met en ligne au 10 mai 1940 trois groupes d'armées, huit armées (plus une en réserve face à la Suisse) vingt-six corps d'armée et de cavalerie (plus deux en réserve), quatre-vingt-quatorze divisions de tous ordres (dont dix-neuf en réserve) et quatre brigades de cavalerie et de Spahis. Au 05 juin 1940, elle a perdu un groupe d'armée, deux armées, sept corps d'armée, trente et une divisions de tous ordres et une brigade de spahis.

### **A – LES ORGANES DE COMMANDEMENT.**

#### **→ un groupe d'armées :**

- 1<sup>er</sup> groupe d'armées (G.A.1)

#### **→ deux armées :**

- 1<sup>ère</sup> armée
- 9<sup>ème</sup> armée

#### **→ sept corps d'armées<sup>1</sup> :**

- 2<sup>ème</sup> corps d'armée motorisé
- 3<sup>ème</sup> corps d'armée
- 4<sup>ème</sup> corps d'armée
- 5<sup>ème</sup> corps d'armée motorisé
- 11<sup>ème</sup> corps d'armée
- 16<sup>ème</sup> corps d'armée
- 41<sup>ème</sup> corps d'armée de forteresse

### **B – LES DIVISIONS D'INFANTERIE.**

#### **1 – Les divisions d'infanterie métropolitaines.**

#### **→ douze divisions d'infanterie de type « nord – est »<sup>2</sup> :**

- 4<sup>ème</sup> division d'infanterie
- 18<sup>ème</sup> division d'infanterie
- 21<sup>ème</sup> division d'infanterie
- 22<sup>ème</sup> division d'infanterie
- 32<sup>ème</sup> division d'infanterie
- 43<sup>ème</sup> division d'infanterie
- 53<sup>ème</sup> division d'infanterie
- 55<sup>ème</sup> division d'infanterie
- 60<sup>ème</sup> division d'infanterie
- 61<sup>ème</sup> division d'infanterie

<sup>1</sup> Les 3<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> corps d'armée sont reconstitués après l'évacuation de Dunkerque et placés en réserve de G.Q.G. Le 41<sup>ème</sup> corps d'armée de forteresse se transforme en 25<sup>ème</sup> corps d'armée.

<sup>2</sup> Les 32<sup>ème</sup> et 53<sup>ème</sup> divisions d'infanterie sont reconstituées dès le 05 juin 1940 en divisions légères d'infanterie sous leurs numéros, la 61<sup>ème</sup> division d'infanterie est reconstituée en 241<sup>ème</sup> division légère d'infanterie. Les autres parties des divisions de la 9<sup>ème</sup> armée ayant réussi à reculer sont également amalgamées en des divisions légères d'infanterie « série 200 ».

- 68<sup>ème</sup> division d'infanterie
- 71<sup>ème</sup> division d'infanterie

→ **six divisions d'infanterie de type « nord – est motorisées » :**

- 1<sup>ère</sup> division d'infanterie motorisée<sup>1</sup>
- 5<sup>ème</sup> division d'infanterie motorisée<sup>2</sup>
- 9<sup>ème</sup> division d'infanterie motorisée
- 12<sup>ème</sup> division d'infanterie motorisée
- 15<sup>ème</sup> division d'infanterie motorisée
- 25<sup>ème</sup> division d'infanterie motorisée

→ **deux divisions d'infanterie de forteresse :**

- 101<sup>ème</sup> division d'infanterie de forteresse
- 102<sup>ème</sup> division d'infanterie de forteresse

## **2 – Les divisions d'infanterie nord-africaines .**

→ **cinq divisions d'infanterie nord-africaines :**

- 1<sup>ère</sup> division marocaine
- 1<sup>ère</sup> division d'infanterie nord-africaine
- 2<sup>ème</sup> division d'infanterie nord-africaine
- 4<sup>ème</sup> division d'infanterie nord-africaine
- 5<sup>ème</sup> division d'infanterie nord-africaine

## **C – LES UNITES DE CAVALERIE.**

### **1 – Les divisions légères mécaniques<sup>3</sup>.**

→ **deux divisions légères mécaniques d'active :**

- 1<sup>ère</sup> division légère mécanique
- 2<sup>ème</sup> division légère mécanique

→ **une division légère mécanique de formation :**

- 3<sup>ème</sup> division légère mécanique

### **2 – Les divisions légères de cavalerie<sup>4</sup> :**

→ **une division légère de cavalerie d'active :**

- 1<sup>ère</sup> division légère de cavalerie

→ **une division légère de cavalerie de formation :**

- 4<sup>ème</sup> division légère de cavalerie

<sup>1</sup> La 1<sup>ère</sup> division d'infanterie motorisée est reconstituée dès le 05 juin 1940 en 1<sup>ère</sup> division légère d'infanterie.

<sup>2</sup> La 5<sup>ème</sup> division d'infanterie motorisée est reconstituée dès le 05 juin 1940 en 239<sup>ème</sup> division légère d'infanterie.

<sup>3</sup> Les trois divisions légères mécaniques sont remises sur pied sur un mode léger dès le retour en France des troupes évacuées lors de l'opération Dynamo.

<sup>4</sup> Les deux divisions légères de cavalerie sont également reconstruites sur le même mode que les trois divisions légères mécaniques et deviennent respectivement 4<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> divisions légères mécaniques.

### 3 – Les brigades de cavalerie

→ une brigade de Spahis :

- 1<sup>ère</sup> brigade de Spahis

#### D – LES UNITES DE CHARS.

→ une division cuirassée d'active<sup>1</sup> :

- 1<sup>ère</sup> division cuirassée

→ quatre groupement de bataillons de chars de combat (neuf bataillons) :

- groupement de bataillons de chars de combat 510 :

- . 9<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(45 chars légers **R35**)
- . 22<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(45 chars légers **R35**)

- groupement de bataillons de chars de combat 515 :

- . 13<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(45 chars légers **H35**)
- . 35<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(45 chars légers **R35**)

- groupement de bataillons de chars de combat 518 :

- . 6<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<sup>2</sup>  
(45 chars légers **R35**)
- . 32<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<sup>3</sup>  
(45 chars légers **R35**)
- . 33<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(63 chars légers **FT**)

- groupement de bataillons de chars de combat 519 :

- . 38<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(45 chars légers **H35**)
- . 39<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(45 chars légers **R35**)

---

<sup>1</sup> La 1<sup>ère</sup> division cuirassée est recréée dès la fin du mois de mai 1940.

<sup>2</sup> Le 6<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat était équipé en chars légers **FT** du 02 septembre 1939 au 01 novembre 1939.

<sup>3</sup> Le 32<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat était équipé en chars légers **FT** lors de sa mise sur pied en août 1939.

## **II – SITUATION SUR LE TERRITOIRE METROPOLITAIN.**

### **A – THEATRE « NORD-EST ».**

Après la percée des troupes allemandes, le front français est percé. Le 1<sup>er</sup> groupe d'armées se délétere peu à peu au nord mais le Haut commandement tente de réorganiser une ligne de défense continue de la Somme à l'Alsace. Cependant les effectifs ont fondu, la partie la plus moderne de l'armée de terre s'est perdue dans la bataille du Nord, on engage les réserves en recréant une nouvelle ligne de front. Ainsi les 7<sup>ème</sup> armée, dont l'état-major revient de Belgique et la 6<sup>ème</sup> armée jettent un mince rideau de troupes sur la Somme et l'Aisne tout en gardant le contact avec la 2<sup>ème</sup> armée qui recule et le 2<sup>ème</sup> groupe d'armée qui, quant à lui, ne bouge pas.

Pour étoffer les effectifs, on doit rappeler des divisions des théâtres d'opération d'Afrique du Nord et des Alpes, on reconstitue quelques divisions perdues, on crée des divisions légères avec les régiments reconstitués ou des grandes unités d'instruction des régions. Les organes de commandement évoluent peu, par rapport au 10 mai 1940 il y a toujours trois groupes d'armées et neuf armées. Les corps d'armées passent de vingt et un à dix-huit.

Les divisions métropolitaines d'active et de réserve, au nombre de cinquante-deux unités au 10 mai 1940 ne sont plus que trente-sept au 05 juin 1940, cependant douze divisions légères d'infanterie sont mises sur pied. Sur les seize divisions coloniales et nord-africaines en ligne ou en réserve le jour de l'attaque allemande, il n'en reste plus que onze. On rappelle les deux divisions d'infanterie coloniale du « théâtre d'opérations des Alpes », deux divisions d'infanterie d'Afrique débarquent en métropole et avec les troupes rescapées de Dunkerque est créée une 1<sup>ère</sup> division légère d'infanterie nord-africaine.

Les divisions de la cavalerie tentent de se refaire un potentiel, mais rien ne peut empêcher d'avoir une diminution de la valeur de ces troupes. Au 10 mai 1940, il existe cinq divisions légères de cavalerie, trois divisions légères mécaniques plus une en cours d'amalgame, une brigade de cavalerie et trois brigades de Spahis. Le 05 juin 1940, il y a en ligne trois divisions légères de cavalerie, deux divisions légères mécaniques de type « réduit », un groupement mécanique, une brigade de cavalerie et deux brigades de Spahis. Sont en cours d'amalgame trois divisions légères mécaniques de type « réduit ».

Les chars d'accompagnement d'infanterie ne sont pas mieux lotis. Existents au 10 mai 1940, un groupement cuirassé, trois divisions cuirassées plus une en cours d'amalgame et quinze groupements de bataillons de chars de combat. Au 05 juin 1940, il y a sur le papier deux groupements cuirassés, quatre divisions cuirassées et dix groupements de bataillons de chars de combat. Ce ne sont souvent que des coquilles vides et ce ne sont pas les quelques bataillons mis sur pied ou venant d'Afrique du Nord et les sept compagnies autonomes de chars de combat qui pourront changer la donne.

La Ligne Maginot n'a évoluée que quelque peu en ne perdant que les troupes et places fortifiées ou défensives dépendant du 1<sup>er</sup> groupe d'armées. Cependant face à la furia allemande, elle opposera un combat pour l'honneur alors que tout est perdu. Les dernières troupes composant les ouvrages se livreront en juillet 1940.

### **1 – Les organes de commandement.**

#### **→ trois groupes d'armées :**

- 2 <sup>ème</sup> groupe d'armées (G.A.2) :	Général Prételat puis Général Condé <sup>1</sup>
- 3 <sup>ème</sup> groupe d'armées (G.A.3) :	Général Besson
- 4 <sup>ème</sup> groupe d'armées (G.A.4) <sup>2</sup> :	Général Huntzinger

#### **→ neuf armées :**

- 2 <sup>ème</sup> armée :	Général Freydenberg
- 3 <sup>ème</sup> armée :	Général Condé
- 4 <sup>ème</sup> armée <sup>3</sup> :	Général Réquin

<sup>1</sup> Le Général Condé prend le poste au 18 juin 1940.

<sup>2</sup> Le 4<sup>ème</sup> groupe d'armée est en ligne le 06 juin 1940.

<sup>3</sup> La 4<sup>ème</sup> armée ayant quittée le 2<sup>ème</sup> groupe d'armées pour le 4<sup>ème</sup> groupe d'armée, la trouée de la Sarre est désormais défendue par le groupement de la Sarre (ex-20<sup>ème</sup> corps d'armées du Général Hubert) composé de la 52<sup>e</sup> division d'infanterie et de la 1<sup>e</sup> division d'infanterie polonaise.

- 5 <sup>ème</sup> armée :	Général Bourret
- 6 <sup>ème</sup> armée :	Général Touchon
- 7 <sup>ème</sup> armée <sup>1</sup> :	Général Frère
- 8 <sup>ème</sup> armée :	Général Laure
- 10 <sup>ème</sup> armée <sup>2</sup> :	Général Altmayer
- Armée de Paris :	Général Héring

**→ dix – neuf corps d’armées :**

- 1 <sup>er</sup> corps d’armée :	Général Sciard
- 3 <sup>ème</sup> corps d’armée :	Général de la Laurencie
- 6 <sup>ème</sup> corps d’armée :	Général Loizeau
- 7 <sup>ème</sup> corps d’armée :	Général de la Porte du Theil
- 8 <sup>ème</sup> corps d’armée :	Général Desmazes
- 9 <sup>ème</sup> corps d’armée :	Général Ilher
- 10 <sup>ème</sup> corps d’armée :	Général Gransard
- 12 <sup>ème</sup> corps d’armée :	Général Champon
- 13 <sup>ème</sup> corps d’armée :	Général Misserey
- 16 <sup>ème</sup> corps d’armée :	Général Falgade
- 17 <sup>ème</sup> corps d’armée :	Général Noël
- 18 <sup>ème</sup> corps d’armée :	Général Doyen
- 20 <sup>ème</sup> corps d’armée :	Général Hubert puis Général Frainot <sup>3</sup>
- 21 <sup>ème</sup> corps d’armée :	Général Flavigny
- Corps d’armée colonial :	Général Carles
- 23 <sup>ème</sup> corps d’armée :	Général Germain
- 24 <sup>ème</sup> corps d’armée :	Général Fougère
- 25 <sup>ème</sup> corps d’armée :	Général Audet puis Général Libaud <sup>4</sup>
- Corps « D » :	Général Dufour

**2 - Les divisions d’infanterie.**

**a - Les divisions d’infanterie métropolitaines.**

**→ huit divisions d’infanterie d’active :**

- 10 <sup>ème</sup> division d’infanterie :	Général Aymé
- 11 <sup>ème</sup> division d’infanterie :	Général Arlabosse
- 13 <sup>ème</sup> division d’infanterie :	Général Baudouin
- 14 <sup>ème</sup> division d’infanterie :	Général de Lattre de Tassigny
- 19 <sup>ème</sup> division d’infanterie :	Général Lenclud
- 23 <sup>ème</sup> division d’infanterie :	Général Jeannel
- 36 <sup>ème</sup> division d’infanterie :	Général Aublet
- 42 <sup>ème</sup> division d’infanterie :	Général Keller

**→ une division d’infanterie motorisée d’active :**

- 3 <sup>ème</sup> division d’infanterie motorisée :	Général Bertin-Boussus
--	------------------------

**→ trois divisions d’infanterie alpine d’active :**

- 27 <sup>ème</sup> division d’infanterie alpine:	Général De Bizemont puis Colonel Lhuillier <sup>5</sup>
---	--

<sup>1</sup> La 7<sup>ème</sup> armée du général Frère est constituée de l’état-major de la précédente 7<sup>ème</sup> armée qui s’est replié sur la Somme après la bataille de Belgique.

<sup>2</sup> La 10<sup>ème</sup> armée est d’abord appelée « Groupement A ». Ce groupement, constitué le 22 mai 1940, dans le cadre de la 7<sup>ème</sup> armée devient 10<sup>ème</sup> armée au 29 mai 1940.

<sup>3</sup> Le Général Frainot prend le poste au 22 juin 1940.

<sup>4</sup> Le Général Libaud prend le poste au 09 juin 1940.

<sup>5</sup> Le Colonel Lhuillier prend le poste au 14 juin 1940.

- 29<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine : Général Gérodias
- 31<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine : Général Vauthier

**→ treize divisions d'infanterie de classe A :**

- 2<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Klopfenstein
- 6<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Lucien
- 7<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Hupel
- 8<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Dody
- 16<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Mordant
- 20<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Corbe
- 24<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Voirin
- 26<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Bonnassieux
- 35<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Decharme
- 41<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Bridoux
- 44<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Boisseau
- 45<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Roux
- 47<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Mendras

**→ deux divisions d'infanterie alpine de classe A :**

- 28<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine : Général Lestien
- 30<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine : Général Duron

**→ dix divisions d'infanterie de classe B :**

- 51<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Boell
- 52<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Echard
- 54<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Coradin
- 56<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général de Mierry
- 57<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Texier
- 58<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Perraud
- 62<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Sarrebourse de la Guillonnière  
puis Général Mortemart de Boisse<sup>1</sup>
- 63<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Paruy
- 67<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Boutignon
- 70<sup>ème</sup> division d'infanterie<sup>2</sup> : Général François

**→ deux divisions d'infanterie créées à partir de troupes recomposées :**

- 17<sup>ème</sup> division d'infanterie<sup>3</sup> : Général Lascroux
- 40<sup>ème</sup> division d'infanterie<sup>4</sup> : Général Durand

**→ treize divisions légères d'infanterie :**

- 1<sup>ère</sup> division légère d'infanterie : Général Malivoire-Filhol De Camas
- 3<sup>ème</sup> division légère d'infanterie : Général Duchemin
- 17<sup>ème</sup> division légère d'infanterie : Colonel Darde
- 32<sup>ème</sup> division légère d'infanterie : Général Lucas  
puis Colonel Sevez<sup>5</sup>
- 53<sup>ème</sup> division légère d'infanterie : Général Etcheberrigaray
- 59<sup>ème</sup> division légère d'infanterie : Général Lascroux
- 235<sup>ème</sup> division légère d'infanterie : Général Trolley de Prévaux
- 236<sup>ème</sup> division légère d'infanterie : Général Deligne
- 237<sup>ème</sup> division légère d'infanterie : Général François
- 238<sup>ème</sup> division légère d'infanterie : Général Debeney
- 239<sup>ème</sup> division légère d'infanterie : Général Dunoyer de Ségonzac

<sup>1</sup> Le Général Mortemart de Boisse prend le poste au 12 juin 1940.

<sup>2</sup> Transformée en 237<sup>ème</sup> division légère d'infanterie.

<sup>3</sup> Mise sur pied du 21 mai au 1<sup>er</sup> juin 1940, et transformée en 59<sup>ème</sup> division légère d'infanterie.

<sup>4</sup> Nommée 40<sup>ème</sup> division d'infanterie ou 40<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine, c'est 2<sup>ème</sup> division légère de chasseurs recevant la 5<sup>ème</sup> demi-brigade de Chasseurs alpins évacuée de Namsos et les 8<sup>ème</sup> et 208<sup>ème</sup> régiments d'artillerie coloniale issues de la 8<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale.

<sup>5</sup> Le Colonel Sevez prend le poste au 16 juin 1940.

- 240<sup>ème</sup> division légère d'infanterie : Général Boucher  
puis Général Buisson
- 241<sup>ème</sup> division légère d'infanterie : Général Lhéritier

### **b - Les divisions d'infanterie coloniale.**

#### **→ quatre divisions d'infanterie d'active :**

- 1<sup>ère</sup> division d'infanterie coloniale : Général Roucaud
- 2<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale<sup>1</sup> : Général Maignan
- 3<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale : Général Falvy
- 4<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale : Général De Bazelaire de Ruppierre

#### **→ quatre divisions d'infanterie de formation :**

- 5<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale : Général Séchet
- 6<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale : Général Gibert
- 7<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale : Général Noiret
- 8<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale<sup>2</sup> : Général Gillier

### **c - Les divisions d'infanterie nord-africaine.**

#### **→ une division d'infanterie nord-africaine d'active :**

- 3<sup>ème</sup> division d'infanterie nord-africaine : Général Mast

#### **→ deux divisions d'infanterie nord-africaine de classe A :**

- 6<sup>ème</sup> division d'infanterie nord-africaine : Général De Verdilhac
- 7<sup>ème</sup> division d'infanterie nord-africaine : Général Barré

#### **→ une division d'infanterie d'Afrique de 1<sup>ère</sup> catégorie :**

- 82<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique : Général Armingeat

#### **→ deux divisions d'infanterie d'Afrique 2<sup>ème</sup> catégorie :**

- 84<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique : Général Ardant du Pic  
puis Général Goubaux.
- 85<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique: Général Wernaere

#### **→ une division d'infanterie d'Afrique de 3<sup>ème</sup> catégorie :**

- 87<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique: Colonel Martin

#### **→ une division légère d'infanterie nord-africaine :**

- 1<sup>ère</sup> division légère d'infanterie nord-africaine: Général Tarrit<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Transformée le 08 juin 1940 en 2<sup>ème</sup> division légère d'infanterie coloniale, elle quitte le 12 juin le théâtre d'opération des Alpes pour celui du Nord-Est.

<sup>2</sup> Transformée le 07 juin 1940 en 8<sup>ème</sup> division légère d'infanterie coloniale, elle quitte les 10 et 11 juin le théâtre d'opération des Alpes pour celui du Nord-Est.

<sup>3</sup> Créée à partir des restes de la 1<sup>ère</sup> division marocaine, 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> divisions d'infanterie nord-africaine échappées des combats du Nord.

### **3 – Les unités de cavalerie.**

La cavalerie montée et mécanisée est décimée après la première phase de la bataille, elle laisse à Dunkerque la majorité de son matériel blindé et motorisé et seule une grande partie de ses équipages et troupes peuvent embarquer pour le Royaume-Uni.

C'est ainsi que disparaissent le corps de cavalerie, les 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> divisions légères mécaniques (D.L.M) ainsi que les 1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup> divisions légères de cavalerie (D.L.C) et la 1<sup>ère</sup> brigade de Spahis. Une grande partie des groupes de reconnaissance des divisions d'infanterie (G.R.D.I) et corps d'armée (G.R.C.A) du 1<sup>er</sup> groupe d'armées sont dissous ou détruits. La cavalerie montée a montré son impuissance face au coup de faux blindé allemand.

#### **a – Les divisions légères de cavalerie.**

Les trois divisions légères de cavalerie qui subsistent au 05 juin 1940 se reconstituent en hommes et en animaux mais font feu de tout bois en ce qui concerne le matériel automobile et les engins blindés.

La preuve est faite par les combats menés que ces divisions ne sont pas adaptées à la guerre telle que la pratique les troupes allemandes. Ces divisions de cavalerie sont bonnes dans leur rôle d'unité de reconnaissance stratégique mais sont de piètres unités malgré la valeur de la troupe dans les combats d'avant et d'arrière garde.

Elles sont rassemblées dans un groupement en arrière de la 10<sup>ème</sup> armée avec la 40<sup>ème</sup> division d'infanterie sous les ordres du Général Petiet. Elles doivent être transformées selon les plans du haut-commandement en « division légère mécanique – type léger ». Ainsi seraient créées les 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> divisions légères mécaniques. En fait, au 05 juin 1940, ce ne sont plus que des brigades de cavalerie en terme d'équipement et d'hommes.

Ces trois unités ne sont plus que l'ombre d'elles – mêmes, , elles ne comportent plus pour l'ensemble des trois que quarante cinq d'engins blindés, soit dix sept automitrailleuses de découverte **Panhard 178**, huit automitrailleuses de reconnaissance **Renault 33VM** et vingt chars légers **H35** ou **H39**.

##### **→ deux divisions légères de cavalerie d'active :**

- 2<sup>ème</sup> division légère de cavalerie : Général Gastey  
(06 automitrailleuses de découverte **Panhard 178** + 07 automitrailleuses de reconnaissance **Renault 33VM** + 03 chars légers **H35**)
- 3<sup>ème</sup> division de cavalerie : Général Petiet  
(05 automitrailleuses de découverte **Panhard 178** + 10 chars légers **H35**<sup>1</sup> + 04 automitrailleuses de reconnaissance **35 ZT**)

##### **→ une division légère de cavalerie de formation :**

- 5<sup>ème</sup> division légère de cavalerie : Général Chanoine  
(06 automitrailleuses de découverte **Panhard 178** + 01 automitrailleuse de reconnaissance **Renault 33VM** + 07 chars légers **H39**)

#### **b – Les divisions légères et groupements mécaniques.**

Le corps de cavalerie évacué à Dunkerque se reforme sur les arrières du front de la Somme, il est désormais commandé par le Général Langlois. Reformé sur un mode léger, il ne comprend qu'un d'état-major réduit, d'un groupe d'artillerie et d'une unité de défense contre avions.

Les trois divisions légères mécaniques sont également reconstituées après les combats menés dans les Flandres, en Belgique et en Artois. Elles se réunissent dans la région d'Évreux. Le type adopté pour ces unités est un type léger (50% des effectifs et matériel environ mais ce dernier a le mérite d'être neuf).

<sup>1</sup> Les 10 chars légers H35 appartenant au 3<sup>ème</sup> régiment d'automitrailleuses rejoignent la 3<sup>ème</sup> division légère de cavalerie le 07 juin 1940.

Deux divisions légères de cavalerie (1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup>) ou plutôt ce qu'il en reste, sont dissoutes à l'issue de l'évacuation de Dunkerque, elles se reforment sur le type « division légère mécanique – type léger » et deviennent ainsi les 4<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> divisions légères mécaniques.

Les trois premières divisions légères mécaniques ne combattront qu'à partir du 14 juin 1940 sous les ordres du corps de cavalerie. La 4<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> divisions légères mécaniques seront engagées dès le 05 juin 1940. On peut ajouter à ces cinq unités le Groupement De Langle de Carry ayant la valeur d'une division légère mécanique deuxième mouture.

→ **trois divisions légères mécaniques reformée :**

- 1<sup>ère</sup> division légère mécanique : Colonel De Beauchesne  
(10 chars légers **Hotchkiss H39** + 10 chars de cavalerie **Somua S35** + 05 automitrailleuses de découverte **Panhard 178**)
- 2<sup>ème</sup> division légère mécanique : Général Bougrain  
(10 chars légers **Hotchkiss H39** + 10 chars de cavalerie **Somua S35** + 05 automitrailleuses de découverte **Panhard 178**)
- 3<sup>ème</sup> division légère mécanique : Général Testard  
(20 chars de cavalerie **Somua S35** + 06 automitrailleuses de découverte **Panhard 178**)

→ **deux divisions légères mécaniques issues des divisions légères de cavalerie :**

- 3<sup>ème</sup> division légère mécanique<sup>1</sup> : Colonel Leyer  
(10 chars légers **Hotchkiss H39** + 10 chars de cavalerie **Somua S35** + 06 automitrailleuses de découverte **Panhard 178**)
- 7<sup>ème</sup> division légère mécanique<sup>2</sup> : Général Marteau  
(22 chars légers **Hotchkiss H35** + 20 chars légers **Hotchkiss H39** + 10 automitrailleuses de découverte **Panhard 178** + 12 automitrailleuses de reconnaissance **35 ZT**)

→ **Groupement De Langle de Carry :** Colonel De Langle de Carry

- 7<sup>ème</sup> régiment de Cuirassiers  
(25 chars de cavalerie **S35** + 38 légers **Hotchkiss H39** + 05 canons automoteurs Laffly **W15TCC**<sup>3</sup>)

**c – Les brigades de cavalerie.**

En ce qui concerne les brigades indépendantes, seule la 3<sup>ème</sup> brigade de Spahis a disparu dans la bataille du Nord. A l'image des divisions légères de cavalerie, ces unités montées ont montré leur limite dans un combat moderne, malgré la bravoure de ses cavaliers et Spahis.

→ **trois brigades de Spahis :**

- 1<sup>ère</sup> brigade de Spahis : Colonel Jouffrault
- 2<sup>ème</sup> brigade de Spahis : Colonel Marchal

→ **une brigade de cavalerie :**

- 1<sup>ère</sup> brigade de cavalerie : Général Gaillard

<sup>1</sup> ex-1<sup>ère</sup> division légère de cavalerie.

<sup>2</sup> ex-4<sup>ème</sup> division légère de cavalerie.

<sup>3</sup> Situation au 04 juin 1940 au soir.

#### **d – Les unités de circonstances.**

Suite à la reconstitution des grandes unités d'infanterie en mai et juin 1940, la cavalerie crée de nouveaux groupes de reconnaissance à partir des dépôts et des centres mobilisateurs de la cavalerie de métropole et des colonies.

Ces neuf groupes de reconnaissance de division d'infanterie sont numérotés de 121 à 129, de type réduit et de composition mixte moto/porté, ils intègrent les divisions légères d'infanterie.

On crée également des groupes d'escadrons provisoires de cavalerie :

- 51<sup>ème</sup> et 53<sup>ème</sup> à 56<sup>ème</sup> escadrons provisoires de cavalerie,
- Escadron Foltz de l'école d'officiers de réserve de Saumur,
- quatre escadrons de l'école de cavalerie de Saumur,
- deux escadrons de marche du dépôt de cavalerie n°3,
- 11<sup>ème</sup> groupement provisoire de cavalerie à deux escadrons,
- un escadron mixte du dépôt de cavalerie n°26,
- 11<sup>ème</sup> escadron provisoire de cavalerie du 19<sup>ème</sup> Dragons,
- Le groupement Prost – Toulland,  
( 09 automitrailleuses de découverte et 12 automitrailleuses de combat)
- 1<sup>er</sup> à 5<sup>ème</sup> groupe franc motorisé de cavalerie.  
( 10 automitrailleuses de découverte **Panhard 178** et 10 automitrailleuses de combat **Hotchkiss H39**)

#### **4 – Les unités de chars.**

Les pertes de la première phase de la bataille sont compensées par l'arrivée de nouveaux bataillons de chars de combat nouvellement formés ou de bataillons de chars de combat prélevés sur les dépôts des colonies ou encore de unités remis à hauteur par l'adjonction de nouveaux matériels.

#### **a - Les groupements de bataillon de chars à la disposition des armées (G.B.C).**

Sur les quinze groupements de bataillons de chars mis en œuvre au 10 mai 1940, un peu moins d'un tiers des unités est détruit ou dissous au 05 juin 1940. Manquent donc à l'appel les 510<sup>ème</sup>, 515<sup>ème</sup>, 518<sup>ème</sup> et 519<sup>ème</sup> groupements de bataillons de chars de combat. Des bataillons sont détachés de leurs groupements pour être affectés à des armées des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> groupes d'armées, un bataillon affecté en Tunisie est transporté jusqu'en France métropolitaine.

- |   |                              |
|---|------------------------------|
| → 2 <sup>ème</sup> armée : Commandant les chars :                                   | Général Bourguignon          |
| - groupement de bataillons de chars 503 :   | Colonel Fleury               |
| . 3 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<br>(22 chars légers <b>R35</b> )    |                              |
| . 43 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<br>(45 chars légers <b>R35</b> )   |                              |
| - groupement de bataillons de chars 508 <sup>1</sup> :                              | Lieutenant-colonel Lhuillier |
| . 4 <sup>ème</sup> bataillon de chars de combat,<br>(22 chars légers <b>FCM36</b> ) |                              |

<sup>1</sup> Le 508<sup>ème</sup> groupement de bataillons de chars est affecté au 2<sup>ème</sup> groupement cuirassé au 05 juin 1940.

- . 7<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat,  
(30 chars légers **FCM36**)
- . 10<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<sup>1</sup>.  
(45 chars légers **R35**)

→ **3<sup>ème</sup> armée** : Commandant les chars :

Général Bruneau puis Colonel Boiron

- groupement de bataillons de chars 511 :
  - . 5<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(45 chars légers **R35**)
  - . 67<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<sup>2</sup>  
(45 chars légers **D1**)
- groupement de bataillons de chars 513 :
  - . 29<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(61 chars légers **FT**)
  - . 51<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(6 chars lourds **FCM2C**)
- groupement de bataillons de chars 520 :
  - . 30<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(62 chars légers **FT**)

Lieutenant-colonel Wolf

Lieutenant-colonel De St-Sernin

Lieutenant-colonel Salce

→ **5<sup>ème</sup> armée** : Commandant les chars :

Colonel de Gaulle puis Colonel Muiron

- groupement de bataillons de chars 501 :
  - . 31<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(62 chars légers **FT**)
- groupement de bataillons de chars 532 :
  - . 21<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(45 chars légers **R35**)

Colonel Salvaniac

Lieutenant-colonel Girard

→ **6<sup>ème</sup> armée** : Commandant les chars :

- groupement de bataillons de chars 516 :
  - . 17<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat,  
(45 chars légers **R35**)
  - . 23<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat,  
(42 chars légers **R35**)
  - . 36<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat,  
(50 chars légers **FT**)

→ **7<sup>ème</sup> armée** : Commandant les chars :

Colonel Bonnet de la Tour

- . 1<sup>er</sup> bataillon de chars de combat  
(44 chars légers **R35**)

→ **8<sup>ème</sup> armée** : Commandant les chars :

Colonel Duluc

- groupement de bataillons de chars 506 :
  - . 16<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(45 chars légers **R35**)
  - . 18<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(57 chars légers **FT**)

Lieutenant-colonel Hydry

→ **10<sup>ème</sup> armée** : Commandant les chars :

- . 12<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(44 chars légers **R35**)

<sup>1</sup> Le 10<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat doit rejoindre le 2<sup>ème</sup> groupement cuirassé.

<sup>2</sup> Le 67<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat rejoint le front Nord – est le 10 juin 1940.

- **Groupement de la Sarre** : Commandant les chars : Général Guillot
- groupement de bataillons de chars 502 : Lieutenant-colonel Brojat
    - . 20<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(38 chars légers **R35**)
  - groupement de bataillons de chars 504 : Lieutenant-colonel Du Chouchet
    - . 11<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(33 chars légers **FT**)

**b - Les compagnies autonomes de chars de combat et unités de circonstances.**

Sont également créées en sus des trois compagnies autonomes de chars de combat du corps expéditionnaire français en Scandinavie et du 345<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat de la 4<sup>ème</sup> division cuirassée, sept autres compagnies équipés en matériels neufs et non rodés ou de vieux engins, la plupart renforcent les divisions cuirassées ou réintègrent leur bataillons d'origine. Des unités de circonstances sont mises sur pied avec le personnel et les matériels de l'école des chars.

→ **sept compagnies autonomes de chars de combat :**

- 346<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat<sup>1</sup> :  
(10 chars moyens **D2**)
- 347<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat<sup>2</sup> :  
(12 chars de bataille **B1** et 03 chars de bataille **B1bis**)
- 348<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat<sup>3</sup> :  
(11 chars de bataille **B1bis**)
- 349<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat<sup>4</sup> :  
(10 chars de bataille **B1bis**)
- 350<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat :  
(15 chars moyens **D2**)
- 351<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat :  
(11 chars légers **H39**)
- 352<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat<sup>5</sup> :  
(10 chars de bataille **B1bis**)

→ **cinq unités de circonstances :**

- le bataillon de marche de l'école des chars : Commandant Courtois
  - . 1<sup>ère</sup> compagnie : Capitaine Deschamps
  - . 2<sup>ème</sup> compagnie : Capitaine Calon
- Compagnie de marche autonome de l'école des chars : Capitaine Bos
- Compagnie de marche 3/37 : Capitaine Gaudet  
(09 chars de bataille **B1 bis** et 05 chars de bataille **B1**)
- Compagnie Bibes : 11 chars lourds **B1bis**
- Compagnie Epernay : 15 chars légers **H39**

Le 1<sup>er</sup> groupement cuirassé a peut servi durant la première phase de la bataille, cependant on lui adjoint un 2<sup>ème</sup> groupement cuirassé comprenant des unités de cavalerie et d'infanterie.

Il est également mis sur pied deux groupements d'intervention contenant des unités de chars mais aussi des unités de cavalerie et d'infanterie. Seul le premier contient des unités de chars d'infanterie, le second est constitué des trois divisions légères de cavalerie et d'une division d'infanterie. (Voir la partie « cavalerie » ci-dessus)

<sup>1</sup> La 346<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat appartient à la 4<sup>ème</sup> division cuirassée au 05 juin 1940.

<sup>2</sup> La 347<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat appartient à la 2<sup>ème</sup> division cuirassée au 05 juin 1940.

<sup>3</sup> La 348<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat appartient à la 2<sup>ème</sup> division cuirassée au 05 juin 1940.

<sup>4</sup> La 349<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat appartient à la 2<sup>ème</sup> division cuirassée au 05 juin 1940.

<sup>5</sup> La 352<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat, formé par des éléments du 44<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat appartient au Corps de cavalerie au 11 juin 1940.

→ **1<sup>er</sup> groupement cuirassé** : Général Delestraint

- 1<sup>ère</sup> division cuirassée,
- 2<sup>ème</sup> division cuirassée.

→ **2<sup>ème</sup> groupement cuirassé** : Général Buisson

- 3<sup>ème</sup> division cuirassée,
- 7<sup>ème</sup> division légère mécanique,
- 10<sup>ème</sup> brigade blindée polonaise,
- 508<sup>ème</sup> groupement de bataillons de chars :
  - . 7<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<sup>1</sup>,
  - . 10<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat.

→ **Groupement Audet<sup>2</sup>** : Général Audet

- 4<sup>ème</sup> division cuirassée
- 85<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique
- 241<sup>ème</sup> division légère d'infanterie

Suite à la bataille de Flavion où l'unité est mise en pièce, la 1<sup>ère</sup> division cuirassée est dissoute puis recrée sur un type réduit dans la deuxième quinzaine du mois de mai 1940. Les trois autres divisions cuirassées, usées jusqu'à la corde par de nombreux combats retardateurs ou non exploités, reçoivent des renforts de circonstance sous la forme de compagnies autonomes de chars de combat. Cependant, ces unités ne constituent toujours pas un fer de lance blindé à l'image des unités allemandes. Nos divisions cuirassées sont toujours employées pour le soutien d'infanterie.

→ **1<sup>ère</sup> division cuirassée** : Général Welvert

- 1<sup>ère</sup> demi-brigade : Lieutenant-colonel Pinot
  - . 28<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(34 chars de bataille **B1bis**)
  - . 34<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(45 chars légers **R35**)
- 3<sup>ème</sup> demi-brigade : Commandant Aleyrangues
  - . 25<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(45 chars légers **R35**)

→ **2<sup>ème</sup> division cuirassée** : Colonel Perré

- 2<sup>ème</sup> demi-brigade : Colonel Roche
  - . 8/15<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<sup>3</sup>  
(06 chars de bataille **B1bis**)
  - . 14/27<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<sup>4</sup>  
(15 chars légers **H39**)
- 4<sup>ème</sup> demi-brigade : Lieutenant-colonel Golhen
  - . 40<sup>ème</sup> et 48<sup>ème</sup> bataillons de chars de combat  
(52 chars légers **R35/R40**)

→ **3<sup>ème</sup> division cuirassée** : Colonel Le Brigant

- 5<sup>ème</sup> demi-brigade : Lieutenant-colonel Maitre
  - . 41/49<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(36 chars de bataille **B1bis**)
- 7<sup>ème</sup> demi-brigade : Lieutenant-colonel Salanie
  - . 42<sup>ème</sup> et 45<sup>ème</sup> bataillons de chars de combat  
(50 chars légers **H39**)

<sup>1</sup> Le 7<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat ne compte plus que seize chars **FCM 36** au 05 juin 1940.

<sup>2</sup> Le groupement Audet est en fait le 25<sup>ème</sup> corps d'armée.

<sup>3</sup> Les 347<sup>ème</sup>, 348<sup>ème</sup> et 349<sup>ème</sup> compagnies autonomes de chars de combat sont rattachées à la 2<sup>ème</sup> demi-brigade.

<sup>4</sup> La 351<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat est rattachée à la 2<sup>ème</sup> demi-brigade.

→ **4<sup>ème</sup> division cuirassée :** Général De la Font puis Colonel Sudre

- 6<sup>ème</sup> demi-brigade : Colonel Sudre
  - . 46/47<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(08 chars de bataille **B1bis**)
  - . 19<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat<sup>1</sup>  
(27 chars moyens **D2**)
- 8<sup>ème</sup> demi-brigade : Lieutenant-colonel Simonin
  - . 2/24<sup>ème</sup> et 44<sup>ème</sup> bataillons de chars de combat  
(28 chars légers **R35**)
- 3<sup>ème</sup> Cuirassiers : Lieutenant-colonel François  
(23 chars légers **Hotchkiss H39** + 06 chars de cavalerie **Somua S35**)
- 10<sup>ème</sup> Cuirassiers : Lieutenant-colonel Jacqueminot de Ham  
(09 automitrailleuses de découverte Panhard **P178**)

### **g – La ligne Maginot.**

Après la bataille du nord, c'est une grande partie des différents secteurs fortifiés et défensifs rattachées au 1<sup>er</sup> groupe d'armées ainsi que le 41<sup>ème</sup> corps d'armées de forteresse, les 101<sup>ème</sup> et 102<sup>ème</sup> divisions d'infanterie de forteresse qui sont détruites. Il ne subsiste plus que les unités du 2<sup>ème</sup> groupe d'armées qui se renforcent et s'enferment dans leurs ouvrages en attendant l'assaut. Au 05 juin 1940, il reste pour la bataille de France :

→ **douze secteurs fortifiés et défensifs :**

- |                                     |                   |
|-------------------------------------|-------------------|
| - Secteur fortifié de Montmédy :    | Général Burtaire  |
| - Secteur fortifié de Crunes :      | Général Miserey   |
| - Secteur fortifié de Thionville :  | Général Poisot    |
| - Secteur fortifié de Boulay :      | Général Besse     |
| - Secteur fortifié de Faulquemont : | Général De Girval |
| - Secteur défensif de la Sarre :    | Colonel Dagnan    |
| - Secteur fortifié des Vosges :     | Général Senselme  |
| - Secteur fortifié de Rohrbach :    | Général Chastanet |
| - Secteur fortifié de Haguenau :    | Général Regard    |
| - Secteur fortifié de Altkirch :    | Général Salvan    |
| - Défense de Belfort :              | Général Girol     |
| - Secteur défensif du Jura :        | Général Huet      |

→ **quatre corps d'armée de forteresse :**

- |   |                   |
|---|-------------------|
| - 42 <sup>ème</sup> Corps d'armée de forteresse : | Général Renondeau |
| - 43 <sup>ème</sup> Corps d'armée de forteresse : | Général Lescanne  |
| - 44 <sup>ème</sup> Corps d'armée de forteresse : | Général Tencé     |
| - 45 <sup>ème</sup> Corps d'armée de forteresse : | Général Daille    |

→ **trois divisions d'infanterie de forteresse :**

- |  |                |
|--|----------------|
| - 103 <sup>ème</sup> Division d'infanterie de forteresse : | Général Vallée |
| - 104 <sup>ème</sup> Division d'infanterie de forteresse : | Général Causse |
| - 105 <sup>ème</sup> Division d'infanterie de forteresse : | Général Didio  |

<sup>1</sup> La 346<sup>ème</sup> compagnie autonome de chars de combat est rattachée à la 6<sup>ème</sup> demi-brigade.

## **2 – Théâtre d'opérations du « Sud-est ».**

Le Général Weygand a toujours sous ses ordres le théâtre d'opération «sud-est» et l'armée des Alpes commandés par le Général Olry, mais il laisse à ce dernier et au général Cartier la défense de la zone des Alpes. Mais très vite, suite à l'avance des troupes allemandes, les notions de théâtres d'opération «Sud-Est» et «Nord-Est» ne se justifient plus, ces théâtres sont regroupés en un seul ensemble.

Cette armée des Alpes va se réduire comme une peau de chagrin dès le mois de décembre 1939. Face à l'Italie mussolinienne non belligérante, elle ne compte plus en juin 1940 que des divisions d'infanterie de série B et des troupes de forteresse. Cependant elle garde en réserve une division d'infanterie coloniale d'active qui néanmoins rejoindra le front nord-est bien avant l'attaque italienne. Ainsi, cette armée des Alpes s'ordonne en :

### **a – Les organes de commandement.**

#### **→ une armée :**

- armée des Alpes : Général Olry

#### **→ un groupement de circonstance :**

- groupement « Cartier » : Général Cartier

#### **→ deux corps d'armées :**

- 14<sup>ème</sup> corps d'armée : Général Beynet  
- 15<sup>ème</sup> corps d'armée : Général Montagne

### **b – Les divisions d'infanterie métropolitaines.**

#### **→ deux divisions d'infanterie alpine de réserve de classe B :**

- 64<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine : Général St Vincent  
- 65<sup>ème</sup> division d'infanterie alpine : Général St Julien

#### **→ une division d'infanterie de réserve de classe B :**

- 66<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Boucher

### **c – Les divisions d'infanterie coloniales.**

#### **→ une division d'infanterie alpine coloniale d'active :**

- 2<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale<sup>1</sup> : Général Maignan

### **d – Les unités de cavalerie.**

#### **→ six groupes de reconnaissance de type monté :**

- deux groupes de reconnaissance de corps d'armées,  
- quatre groupes de reconnaissance de division d'infanterie :  
. deux groupes pour les divisions d'infanterie alpine de réserve,

<sup>1</sup> Transformée en 2<sup>ème</sup> division légère d'infanterie coloniale le 08 juin 1940, elle rejoint le front Nord-Est.

- . un groupe pour la division d'infanterie de réserve de série B,
- . un groupe pour la division d'infanterie coloniale d'active.

#### e – Les unités de chars.

##### → Un groupement de bataillons de chars en réserve de l'Armée des Alpes :

- 514<sup>ème</sup> groupement de bataillons de chars : Lieutenant-colonel Flamant
- . bataillon de chars des troupes coloniales  
(63 chars légers **FT**)

#### f – La ligne Maginot.

##### → trois secteurs fortifiés :

- secteur fortifié de Savoie : Colonel De Baure
- secteur fortifié du Dauphiné : Général Cyvach
- secteur fortifié des Alpes maritimes : Général Magnien

##### → deux secteurs défensifs :

- secteur défensif du Rhône : Général Michel
- secteur défensif de Nice : Général Hubert – Brierre

On peut ajouter à ce théâtre d'opération, le département de la Corse qui possède un secteur défensif et des troupes d'infanterie de ligne intégrées à ce secteur.

- secteur défensif de Corse : Général Mollard

En juin 1940, face aux allemands qui vont les prendre de revers, l'armée des Alpes organise une ligne de défense orientée au Nord-Ouest en deçà de la ville de Lyon. Cette ligne de défense est commandée par le Général Cartier (ancien commandant la 64<sup>ème</sup> division d'infanterie).

Ne pouvant prélever des troupes sur les effectifs déjà maigres du Général Olry, il écume les centres mobilisateurs des 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> régions militaires, ainsi que les organes de défense côtière, amalgame des unités de circonstances retraitant du front du Nord-est et met sur pied face aux allemands :

- vingt-quatre bataillons de marche (troupes métropolitaines, coloniales et nord-africaines),

- cent soixante-dix pièces d'artillerie soit :

- quarante-cinq pièces d'artillerie légère,
- soixante pièces d'artillerie antichar,
- soixante-cinq pièces d'artillerie lourde,

- quatorze compagnies de génie,

- trois éléments de reconnaissance composés d'éléments montés et motorisés,

- trois compagnies automobiles de transmissions,

- une compagnie autonome composée de six chars de bataille **B1bis**.

Soit vingt-trois mille hommes représentant l'équivalent de trois divisions d'infanterie sans les services de quartiers généraux. Ce groupement s'étend du Nord au Sud et s'organise en plusieurs sous-groupement :

→ Sous-groupe de Héricourt :

- I/142<sup>ème</sup> régiment régional
- deux compagnies du dépôt d'infanterie n° 142
- 4<sup>ème</sup> compagnie du 343<sup>ème</sup> régiment d'infanterie
- Groupe forestier n° 10
- une pièce de 47 mm de marine
- trois sections de canon de 65 mm porté
- deux sections de chars légers **FT**

→ Sous-groupe Trollet :

- 93<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs à pied
- 2<sup>ème</sup> compagnie du dépôt d'infanterie n° 143
- un bataillon du dépôt d'infanterie n° 142
- un bataillon du 99<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie
- une section de canons de 75 mm du centre d'organisation d'artillerie automobile de Valence
- un canon de 25 mm
- un canon de 155 mm C tracté
- deux compagnies du dépôt du 4<sup>ème</sup> régiment de génie

→ Sous-groupe Délivré :

- deux compagnies du dépôt d'infanterie n° 73
- une compagnie du 73<sup>ème</sup> régiment régional
- deux sections de canons de 65 mm

→ Sous-groupe Dumont puis Douard :

- 2<sup>ème</sup> bataillon du 20<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie coloniale
- 614<sup>ème</sup> régiment de pionniers
- quelques pièces de marine de 47 mm et 65 mm
- 31<sup>ème</sup> section de la 102<sup>ème</sup> compagnie de l'air

→ Sous-groupe Clarion :

- un bataillon du dépôt d'infanterie n° 147
- 10<sup>ème</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon de tirailleurs marocains
- un peloton des Gardes républicains mobiles de Bourgoin
- une compagnie du 141<sup>ème</sup> régiment régional
- deux compagnies 614<sup>ème</sup> régiment de pionniers
- une section de canons de 105 mm
- 142<sup>ème</sup> groupe régional du Train

→ Sous-groupe de Bissy :

- III<sup>ème</sup> bataillon du 25<sup>ème</sup> régiment de tirailleurs sénégalais
- 11<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> compagnies de marche du dépôt d'infanterie n° 143
- une demi-compagnie du 143<sup>ème</sup> régiment régional
- Peloton 6/14 des Gardes républicains mobiles
- un bataillon du 145<sup>ème</sup> régiment régional
- 145<sup>ème</sup> section de chars de combat (trois chars légers **FT**)
- trois batteries de trois pièces de 75 mm du Centre d'organisation d'artillerie automobile de Valence
- une section de canons de 75 mm portés
- une section de mortiers de 60 mm et de 81 mm
- deux sections de canons de 65 mm de montagne
- une section de canons de 75 mm
- quatre pièces de 65 mm
- une pièce de 155 mm C du dépôt de Briançon

→ Sous-groupement Brillat-Savarin :

- deux bataillons de tirailleurs marocains du dépôt d'infanterie n° 145
- éléments du dépôt d'infanterie n° 143
- 76<sup>ème</sup> Régiment régional
- Centre d'instruction divisionnaire n° 66
- 2<sup>ème</sup> compagnie du 614<sup>ème</sup> régiment de pionniers
- une section de chars légers **FT** du 504<sup>ème</sup> régiment de chars de combat
- une batterie de canons de 65 mm
- deux batteries de canons de 75 mm
- une section de canons de 105 mm
- deux section de canons 47 mm de marine
- éléments du 404<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de DCA
- deux escadrons du dépôt de cavalerie n° 14
- une section de chars
- une section de canons de 47 mm antichars
- une compagnie de génie

## **C – Dans les départements d’Algérie, colonies et protectorats.**

Les colonies et protectorats sont toujours des théâtres d’opération autonomes vis à vis du théâtre d’opération du Nord-Est. Cependant ces territoires servent de viviers en hommes et en matériels pour la métropole. En juin 1940, la situation n’est pas reluisante pour les unités et de nombreuses divisions d’infanterie d’Afrique n’existent pratiquement plus que sur le papier.

Le théâtre d’opération « Afrique du Nord » (T.O.A.F.N.) reste sous les ordres du Général Noguès, il regroupe toujours la 19<sup>ème</sup> Région militaire d’Algérie, les troupes des protectorats du Maroc et de Tunisie. Il se voit amputer principalement des 84<sup>ème</sup> et 85<sup>ème</sup> divisions d’infanterie d’Afrique et de troupes diverses embarquées pour la métropole.

Le théâtre d’opération « Méditerranée orientale » (T.O.M.O.) est désormais commandé par le Général Mittelhauser, il se compose toujours du groupement des forces mobiles du Levant (G. F.M.L.), mais elles ne sont plus destinées, vu la situation, à intervenir dans les Balkans.

Restent les troupes de souveraineté en Afrique Equatoriale Française (A.E.F), Afrique Occidentale Française (A.O.F), Madagascar et Indochine.

### **1 - Composition du « Théâtre d’opération d’Afrique du Nord ».**

#### **a – La 19<sup>ème</sup> Région militaire d’Algérie.**

##### **→ trois divisions d’infanterie :**

- 181<sup>ème</sup> division d’infanterie d’Afrique : Général Despas,
- 182<sup>ème</sup> division d’infanterie d’Afrique : Général Thomas,
- 183<sup>ème</sup> division d’infanterie d’Afrique : Général Duclos.

##### **→ deux fronts défensifs :**

- Front « Est Saharien » : Général Delay,
- Front « Sud-Est Saharien » : Général Boisseau.

##### **→ des réserves d’intervention :**

###### **- infanterie :**

- . 21<sup>ème</sup> bataillon d’infanterie légère d’Afrique,

###### **- cavalerie :**

- . 5<sup>ème</sup> régiment de chasseurs d’Afrique,
- . deux escadrons d’automitrailleuses,

###### **- chars :**

- . 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sections de défense de la ville d’Alger  
(6 chars légers **FT**),
- . section de défense de la ville de Constantine  
(3 chars légers **FT**),
- . section de défense de la ville d’Oran  
(3 chars légers **FT**).

###### **- artillerie :**

- . quatre groupes de défense anti-aérienne.

## **b - Les troupes du Maroc.**

### **→ une division d'infanterie :**

- 3<sup>ème</sup> division marocaine : Général Mordac.

### **→ des réserves d'intervention<sup>1</sup> :**

#### **- infanterie :**

- . vingt trois bataillons d'infanterie (3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> régiments de tirailleurs sénégalais, 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> régiments de tirailleurs marocains, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> régiments étrangers d'infanterie, 323<sup>ème</sup> régiment d'infanterie et 25<sup>ème</sup> bataillon d'infanterie légère d'Afrique).
- . cent vingt et un goums

#### **- artillerie :**

- . Régiment d'artillerie colonial du Maroc,
- . 65<sup>ème</sup> régiment d'artillerie d'Afrique (venant de la 81<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique).

#### **- cavalerie :**

- . 5<sup>ème</sup> brigade de cavalerie :
  - . 8<sup>ème</sup> régiment de Spahis algériens
  - . 3<sup>ème</sup> régiment de Spahis marocains,
- . 2<sup>ème</sup> régiment étranger de cavalerie.

#### **- chars :**

- . Groupe de bataillons de chars 522 :
  - . 62<sup>ème</sup> bataillons de chars de combat (15 chars légers **FT** + 30 chars légers **R35**),
  - . 66<sup>ème</sup> bataillons de chars de combat (15 chars légers **FT**),
- . 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sections de défense de la ville de Casablanca (6 chars légers **FT**),
- . 1<sup>ère</sup> 2<sup>ème</sup> et sections de défense de la ville de Fez (6 chars légers **FT**),
- . 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sections de défense de la ville de Marrakech (6 chars légers **FT**),
- . 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sections de défense de la ville de Mekhnès (6 chars légers **FT**),
- . Section de défense de la ville d'Oujda (3 chars légers **FT**).

## **c – Le commandement supérieur des troupes de Tunisie.**

### **→ deux divisions d'infanterie :**

- 83<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique : Général Vergez
- 88<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique : Général Bessière

### **→ un front défensif :**

(commandé par le Général Poupinel)

- 81<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique : Général Chevalier
- 180<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique : Général Rochas
- Région fortifiée du Sud-tunisien : Général Berthomé

<sup>1</sup> La majeure partie de ces troupes est issue de la 2<sup>ème</sup> division marocaine dissous en octobre 1939.

→ une division et une brigade de cavalerie : (rattachées au front défensif)

- 6<sup>ème</sup> division légère de cavalerie : Général Clouet des Pesruches

- . 7<sup>ème</sup> brigade de spahis :
  - . 1<sup>er</sup> régiment de Spahis algériens
  - . 3<sup>ème</sup> régiment de Spahis algériens
- . 16<sup>ème</sup> brigade motorisée
  - . 1<sup>er</sup> régiment de cavalerie d'Afrique  
(16 chars légers **H35** + 16 chars légers **H39**),
  - . 2<sup>ème</sup> régiment porté de cavalerie d'Afrique  
(14 automitrailleuse de reconnaissance **P16**).

- 4<sup>ème</sup> Brigade de cavalerie d'Afrique :

- . 4<sup>ème</sup> régiment de Chasseurs d'Afrique,
- . 4<sup>ème</sup> régiment de Spahis tunisiens.

→ des réserves d'intervention :

- infanterie :

. 18<sup>ème</sup> bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

- cavalerie :

. 3<sup>ème</sup> régiment de cavalerie d'Afrique,  
. 1<sup>er</sup> régiment étranger de cavalerie.

- chars :

- . Groupe de bataillons de chars 521 :
  - . 61<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat,  
(45 chars moyens **D1**)
  - . 64<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat,  
(45 chars légers **FT14**)
  - . 65<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat,  
(45 chars moyens **D1**)
- . Compagnie Autonome des Fronts Tunisiens  
(15 chars légers **FT**)
- . 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sections de défense de la ville de Bizerte  
(6 chars légers **FT**),
- . 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sections de défense de la ville de Sousse  
(6 chars légers **FT**),
- . 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sections de défense de la ville de Tunis  
(6 chars légers **FT**).

## 2 - Composition du « Théâtre d'opération de méditerranée orientale ».

→ **Trois divisions d'infanterie et une brigade de montagne rattachées au groupement des forces mobiles du Levant<sup>1</sup> :**

- 86<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Afrique : Général Cazaban,
- 191<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Sarrade,
- 192<sup>ème</sup> division d'infanterie : Général Richard,
- Brigade d'infanterie polonaise des Carpathes: Général Kopanski.

→ **Troupes de souveraineté du Levant<sup>2</sup> :**

### - infanterie :

- . 1<sup>er</sup> à 8<sup>ème</sup> bataillons d'infanterie du Levant,
- . 1<sup>er</sup> à 3<sup>ème</sup> bataillons de Chasseurs libanais,
- . Groupement de Légion étrangère du Levant.

### - cavalerie :

- . 1<sup>er</sup> régiment de Spahis marocains,
- . 3<sup>ème</sup> groupe d'escadrons du 4<sup>ème</sup> régiment de Spahis tunisiens,
- . 1<sup>er</sup> escadron motorisé du 8<sup>ème</sup> groupement d'automitralleuses,
- . trois escadrons de ligne Alaouites,
- . six escadrons Druzes,
- . huit escadrons Tcherkesses.

### - chars :

- . groupe de bataillons de chars 523 :
  - . 63<sup>ème</sup> bataillon de chars de combat  
(45 chars légers **R35**)
  - . 68<sup>ème</sup> bataillons de chars de combat  
(45 chars légers **R35**)
- . compagnie autonome des chars du Levant  
(28 chars légers **FT**)

### - artillerie antiaérienne :

- . six batteries autonomes de défense contre avions.

### - services

- . vingt compagnies de transmission,
- . dix compagnies du train.

<sup>1</sup> Il est commandé par le Général Massiet.

<sup>2</sup> Commandées par le Général Caillaud puis par le Général Lepetit.

### **3 - Composition des troupes dans le reste de l'Empire.**

#### **→ l'Afrique Equatoriale Française :**

- Congo et Gabon :
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais de l'Afrique Equatoriale Française
- Tchad :
  - . Régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais de l'Oubangui-Chari
  - . Compagnie portée de Largeau
  - (5 automitrailleuses de découverte **S15TOE**)
  - . Section d'artillerie portée de Largeau
- Cameroun :
  - . Régiment de tirailleurs sénégalais du Cameroun

#### **→ l'Afrique Occidentale Française :**

- Sénégal :
  - . Régiment d'infanterie coloniale de l'Afrique Occidentale Française
  - . 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> régiments de tirailleurs sénégalais
  - . 6<sup>ème</sup> régiment d'artillerie coloniale
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°7
  - . deux pelotons d'automitrailleuses
  - (10 automitrailleuses de découverte **S15TOE**)
- Mauritanie :
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°1
- Soudan français :
  - . 2<sup>ème</sup> régiment de tirailleurs sénégalais
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°2
- Niger :
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°3
  - . Peloton Nogret du bataillon porté du Kaouar
  - (5 automitrailleuses de découverte **S15TOE**)
- Guinée:
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°4
- Côte d'Ivoire :
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°5
- Haute Volta :
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°6
  
- Dahomey :
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°8
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais n°9

#### **→ L'Océan Indien :**

- Côte des Somalis<sup>1</sup> :
  - . Bataillon de tirailleurs sénégalais des côtes françaises des Somalies
- Madagascar :
  - . 1<sup>er</sup> régiment de mitrailleurs malgaches
  - . 2<sup>ème</sup> régiment de mitrailleurs malgaches
  - . Bataillon de tirailleurs malgaches
  - . deux groupes autonomes d'artillerie coloniale
- Réunion et établissements de l'Océan Indien :
  - . Compagnie d'infanterie coloniale

---

<sup>1</sup> Sous les ordres de Général Germain Georges.

→ **Indochine<sup>1</sup>** :

- Division d'infanterie du Tonkin : Général Cazin
  - . 1<sup>ère</sup> brigade : Colonel puis Général Béjard
  - . 2<sup>ème</sup> brigade : Général Charbonneau
  - . 3<sup>ème</sup> brigade : Général Rabut
- Division d'infanterie de Cochinchine Cambodge : Général Rendiger
- Brigade d'infanterie d'Annam Laos : Général Bourdeau

---

<sup>1</sup> Le gouverneur général de l'Indochine est le Général Catroux, les troupes de l'armée de terre sont commandées par le Général Martin.